



# **REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

## **PROCÉDURE ENSNP 2011 / 001**

### **Fourniture et installation de matériels informatiques à l'école nationale supérieure de la nature et du paysage - Blois**

#### **1 – ACHETEUR PUBLIC**

1- nom de l'organisme : l'école nationale supérieure de la nature et du paysage (ENSNP)  
Autorité compétente du pouvoir adjudicateur : Mme Marie Pruvost, directrice de l'ENSNP  
Adresse : 9 rue de la Chocolaterie – CS 2902 - 41029 BLOIS Cedex

2- référent administratif de la consultation : M. Stéphane Perron, secrétaire général  
Adresse : 9 rue de la Chocolaterie – CS 2902 - 41029 BLOIS Cedex  
Tél : 02.54.78.37.00  
Fax : 02.54.78.40.70  
Email : [perron@ensnp.fr](mailto:perron@ensnp.fr)

3- référent technique de la consultation : monsieur Christophe Le Toquin, responsable informatique  
Adresse : 9 rue de la Chocolaterie – CS 2902 - 41029 BLOIS Cedex  
Tél : 02.54.78.37.00  
Fax : 02.54.78.40.70  
Email : [letoquin@ensnp.fr](mailto:letoquin@ensnp.fr)

#### **2 – OBJET DU MARCHÉ**

La présente consultation a pour objet la fourniture et l'installation de vingt postes informatiques devant renouveler le parc existant dans la salle de cours informatique de l'ensnp, avec quelques matériels périphériques.

La présente consultation est composée d'un lot unique.

#### **3 – TYPE DE PROCÉDURE**

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

#### **4 – DURÉE DU MARCHÉ**

de la notification jusqu'au 31 décembre 2011.

## 5 – LIEU DE LIVRAISON

L'ensemble des matériels, objet du présent marché, devra être livré à l'adresse suivante :  
L'école nationale supérieure de la nature et du paysage  
9 rue de la Chocolaterie, 41000 Blois.

## 6 – CONSTITUTION DU DOSSIER DE RÉPONSE

Contenu du dossier de réponse :

Une offre détaillée répondant aux clauses techniques ci-dessous (chaque proposition financière doit être signée),

Une note de présentation du soumissionnaire et ses références.

## 7 – MODALITÉS DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres devront être entièrement rédigées en langue française.

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté.

Le pli fermé doit porter la mention : « **Ne pas ouvrir, marché passé selon une procédure adaptée portant la référence ENSNP 2011/001** ».

Les dossiers des candidats sont transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et de garantir la confidentialité.

L'enveloppe devra contenir tous les documents relatifs à la candidature et à l'offre mentionnée dans le présent règlement.

Les offres seront préférentiellement adressées **par pli recommandé avec accusé de réception ou tout mode d'acheminement permettant de certifier la date de réception à l'adresse suivante :**

Madame la directrice de l'ENSNP – CS 2902 – 9 rue de la Chocolaterie – 41029 BLOIS Cedex,

Date limite de réception des offres : **le vendredi 10 juin 2011 à midi.**

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et heures limites de réception des offres ne seront pas retenus.

Délai de validité des offres : **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

## 8 – SELECTION DES CANDIDATS ET JUGEMENT DES OFFRES

Seuls peuvent être ouverts les plis qui ont été reçus au plus tard à la date et l'heure limite indiquées dans le présent règlement de la consultation.

### Examen des offres

Le cas échéant, l'autorité compétente du pouvoir adjudicateur, ou son représentant, pourra être amenée à négocier et auditionner les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes. Le délai de réponse sera fixé dans le courrier d'invitation à la négociation.

L'analyse et le jugement des offres seront effectués à partir des critères d'attribution pondérés de la manière suivante :

- 1 – prix (40%),
- 2 – conditions de maintenance et délai d'intervention (30%),
- 3 – valeur technique de l'offre et adéquation avec la demande (30%).

Pour chaque critère, les candidats recevront une note qui sera fonction du nombre de réponses (à titre d'exemple : si 4 offres sont reçues, la meilleure offre aura 4 points, la moins bonne aura seulement 1 point). Ces notes seront ensuite pondérées à l'aide des coefficients définis ci-dessus.

Les offres sont classées par ordre décroissant. L'offre la mieux classée est retenue.

### **Attribution**

Après avis de la commission technique consultative de l'ENSNP, l'autorité compétente du pouvoir adjudicateur choisit l'offre en application des critères d'attribution.

### **Notification des résultats**

Le candidat dont l'offre n'est pas retenue en est informé par courrier, dans les quinze jours ouvrés suivant la fin de la consultation.

Le candidat dont l'offre est retenue en est informé par courrier et immédiatement par téléphone.

### **ARTICLE 9 : DÉLAI DE LIVRAISON**

Tous les matériels devront être livrés et installés à l'adresse indiquée à l'article 5 avant le vendredi 22 juillet 2011, date de fermeture de l'établissement pour les vacances d'été, à condition que le marché puisse être notifié à l'attributaire avant le 30 juin 2011.

### **ARTICLE 10 : DÉTERMINATION DU PRIX**

7.1 : contenu des prix

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, emballage et au transport éventuels jusqu'au lieu de livraison.

7.2 : nature des prix

Les prix sont fermes pendant toute la durée du marché.

### **ARTICLE 11 : PAIEMENT**

modalités

L'objet du présent marché sera réglé en euros sur la base d'une facture présentée par le titulaire du marché. La facture sera présentée une fois l'ensemble constituant le présent marché livré, installé et tests effectués. Le paiement s'effectuera par mandat administratif dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la facture.

Facture

La facture sera adressée à :

Madame la directrice de l'ENSNP

9 rue de la Chocolaterie CS 2902 - 41029 BLOIS Cedex

**La facture devra rappeler la référence du marché : ENSNP 2011/001.**

### **ARTICLE 12 : GARANTIES APPORTÉES PAR LE FOURNISSEUR**

Le fournisseur indiquera dans son offre les moyens dont il dispose pour satisfaire aux besoins de l'école nationale supérieure de la nature et du paysage (références).

### **ARTICLE 13 : ASSURANCES**

Le titulaire s'engage à souscrire toutes assurances nécessaires pour couvrir de manière suffisante, par une ou plusieurs compagnies notoirement solvables, la responsabilité qu'il peut encourir soit de son fait, soit du fait des personnes travaillant sous ses ordres, à l'occasion de l'exécution du présent marché. Le titulaire s'engage à payer régulièrement les primes correspondantes afin de justifier de la régularité de sa situation à toute demande de l'organisme contractant, par la présentation des polices ou quittances correspondantes. Le titulaire s'engage à communiquer une attestation de ladite assurance dès que l'ENSNP en fait la demande, pendant toute la durée d'exécution du présent marché.

## **ARTICLE 14 : DIFFÉRENDS ET LITIGES**

Les difficultés auxquelles peuvent donner lieu l'exécution du présent marché sont soumises à la compétence du Tribunal Administratif d'Orléans.

## **CLAUSES TECHNIQUES**

### **ARTICLE 1 : CONTEXTE**

L'école nationale supérieure de la nature et du paysage (ENSNP) est un établissement d'enseignement supérieur (école d'ingénieurs), créé sous forme d'EPA et placé sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle souhaite renouveler une partie de son parc informatique, équipé de machines fonctionnant avec un logiciel d'exploitation OSX, et qui a été acheté en 2007.

### **ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU BESOIN**

#### **20 ordinateurs intégrés « tout en un »**

Ecran 20 à 24 pouces résolution minimale 1920 x 1080

Disque dur minimum 500 Go 7200 tours

Mémoire RAM minimum 4 GO extensible à 8 GO

Processeur Intel

Camera et enceintes intégrées

Clavier filaire

Souris sans fil bluetooth et/ou Souris filaire avec câble long (1,50 m minimum) sans rallonge.

Carte graphique avec mémoire vidéo dédiée

Extension de garantie trois ans

La machine devra pouvoir fonctionner indifféremment sous Windows 7, OSX et Linux.

Il est demandé un tableau synthétique qui reprenne les caractéristiques techniques de l'ensemble de ces éléments.

#### **20 Scanners à plat A4 autoalimentés en USB compatibles Windows 7, OSX et Linux**

#### **Imprimante laser NB A4 et A3 avec carte Ethernet.**

Pour la maintenance, délais d'intervention J+1 et prêt d'une machine en cas d'immobilisation de plus d'une semaine.